



Objet : **Compte-rendu du mardi 8 juin 2021**

Lieu : Chacun chez soi par visioconférence avec l'application TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée à 18h07

Étaient présents:

Stéphane Brunet
Annie Tremblay
Maria-Cécilia Gomez
Susan Bradley
Yannick Gauthier
Isabelle Coutou
Viviane Azzi
Adama Diallo
Anna Demay
Laura Wills
Renaud Goyer

Étaient absents:

Zineb Bensghir (Subst)
Liquat Hussein (Subst)
Christina Lemontzi
Abdul Waheed Ahmed

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Diallo demande d'ajouter le point de résolution pour appuyer le CÉ de l'école St-Donat.

Mme Adama Diallo propose.
M. Renaud Goyer appuie.
Mme Viviane Azzi demande le vote.

5 contre

3 pour

1 abstention.

La proposition de Mme Diallo est donc rejetée à majorité.

Maria Cécilia propose l'adoption de l'ordre du jour (sans modification)

Susan Bradley appuie.

3. Lecture, adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du Conseil d'établissement du 26 avril 2021.

Yannick Gauthier propose.

Viviane Azzi appuie.

4. Sujets pour information, discussion, consultation et décision

4.1 Plan de lutte contre l'intimidation (adoption)

Mme Tremblay présente le plan de lutte qui a été actualisé par le comité cette année. On suggère qu'une intervenante de l'équipe psychosociale soit présente pour la présentation du plan de lutte l'an prochain afin de présenter le contenu des ateliers de façon plus détaillé. Certains membres mettent en doute que des ateliers soient animés par le SPVM. Susan Bradley suggère de reporter l'adoption du plan de lutte à l'automne.

Susan Bradley propose.

Maria Cécilia Gomez appuie.

4.2 Budget 2021-2022 (adoption)

M. Brunet présente le budget annoté.

Adama Diallo propose.

Yannick Gauthier appuie.

4.3 Cahiers d'activités – montant demandé aux parents (approbation)

M. Brunet demande aux membres du conseil d'établissement

- D'autoriser l'école à demander aux parents un montant maximal de 50\$ pour les élèves de l'école (même montant maximal que l'année scolaire 2020-2021. Ce montant sert à

acheter l'agenda, les cahiers d'exercices - s'il y a lieu - et les frais de photocopies pour les cahiers maisons (matériel périssable).

- La ventilation de ce montant sera indiquée dans la lettre aux parents remise en début de l'année par chaque titulaire.
- D'autoriser l'école à utiliser les listes de fournitures scolaires de 2020-2021, à les adapter et à s'assurer que leur contenu soit similaire à celles de cette année. Quelques légères modifications et ajouts pourraient être faites.
- La direction va s'assurer que ces listes respectent la politique relative aux contributions financières des parents.

Il est 20h15 et il reste encore quelques points. On propose de terminer maximum à 20h30. Les autres points seront abordés lors d'une prochaine rencontre si nécessaire.

Maria-Cécilia propose.

Adama Diallo appuie.

4.4 Consultation obligatoire des élèves (informations, discussions)

- M. Gauthier présente les résultats de la consultation des élèves. Dans la liste des activités proposées, on voit que les trois activités les plus populaires sont le basketball, le karaté et le soccer. La natation est également une activité populaire, qui pourrait répondre aux intérêts des élèves tout comme les activités numériques de montage ou programmation.

Levée de l'assemblée à 20h30, tel que prévu et proposé à la fin de 4.3